



## Politique & Citoyenneté

**JUSTICE**

# Les juges et le Sénat s'occupent du cas Benalla

Le bureau du Sénat doit se prononcer aujourd'hui sur la demande de saisine de la justice de sa commission d'enquête.

**L**e printemps aura du retard pour Alexandre Benalla. Après avoir passé la journée du 20 mars au tribunal de grande instance de Paris, où il était entendu par les juges d'instruction, l'ex-collaborateur du président Emmanuel Macron devrait être au cœur des préoccupations du palais du Luxembourg aujourd'hui. Le bureau du Sénat doit en effet décider de transmettre ou non à la justice les résultats de la commission d'enquête sénatoriale sur cette affaire. Un dossier qui s'étoffe depuis huit mois, au grand dam de l'exécutif, qui espérait qu'il s'éteigne à la rentrée 2018. Philippe Bas, président LR de la commission des Lois, et les corapporteurs Muriel Jourda (LR) et Jean-Pierre Sueur (PS) ont d'ailleurs demandé au bureau du Sénat de « saisir le ministère public » des déclarations sous serment d'Alexandre Benalla et Vincent Crase, « susceptibles de donner lieu à des poursuites pour faux témoi-

gnage ». L'arbitrage sera plus compliqué quant au cas de trois conseillers de l'Élysée (Alexis Kohler, Patrick Strzoda et le général Lionel Lavergne). Benalla, mis en cause – entre autres – dans des violences commises lors du défilé du 1<sup>er</sup> mai 2018 à Paris, dans l'utilisation de passeports diplomatiques et dans de possibles destructions de preuves, fait aussi l'objet de révélations de la part de Mediapart. Le site dit avoir identifié plusieurs documents « sur lesquels planent aujourd'hui des soupçons de faux, mais aussi plusieurs mensonges proférés dans le cadre professionnel pour obtenir certains avantages ». Il s'agit notamment d'un faux contrat de travail entre Alexandre Benalla et l'homme d'affaires Philippe Hababou Solomon, ainsi que des documents de la société de protection qu'il dirige en sous-main et impliquée dans l'affaire des « contrats russes ». ●

**OLIVIER MORIN**